

# Ateliers Santé Ville 2006



## BELFORT

### 1 > Identité

**Nom de la commune ou des communes impliquées dans la démarche :** Belfort

**Echelle du (des) territoire (s) d'intervention :** Quartier des Glacis et des Résidences  
**Nombre de ZUS concernées :** 2

**Nombre de population concernée :** 13 600 habitants sur les quartiers des Résidences et des Glacis

**Date de création de l'Atelier Santé Ville :** Juin 2006

#### **Equipe responsable référent de l'ASV**

**Elu** (es) référent(s) chargé(es) de (mettre le thème):

Nom, prénom : ..... Philippe GAROT, Adjoint au Maire, chargé des affaires sociales et vice président du CCAS

Tel : ..... 03 84 54 56 56

Courriel : ..... cgarot@mairie-belfort.fr

Adresse postale : ..... Mairie de Belfort Place d'Armes 90 000 Belfort

#### **Service municipal (ou autre structure) : CCAS de la Ville de Belfort**

Nom, prénom : ..... Jeanine VOISINET

Titre : ..... Directrice du CCAS

Tel : ..... 03 84 54 56 56

Courriel : ..... jvoisinet@mairie-belfort.fr

Adresse postale : ..... 1, faubourg des Ancêtres BP 467 90 008 Belfort CEDEX

**Coordinateur ASV :** Médecin de santé publique en cours de recrutement

#### **et Chef de projet politique de la ville :**

Nom, prénom : ..... Philippe Weber

Tel : ..... 03 84 54 24 24

Courriel : ..... pweber@agglo-belfort.fr

Adresse postale : ..... Mairie de Belfort Place d'Armes 90 000 Belfort

### 2 > Cadre opérationnel de l'Atelier Santé Ville

#### **Membres du comité de pilotage départemental :**

Ville de Belfort, DDASS, Préfecture, l'Education Nationale, Conseil Général

**Animé par qui :** DDASS

**Fréquence des réunions de travail :** 1 à 2 fois par an

**Membres du comité de pilotage local :** Compte tenu de la spécificité du Territoire de Belfort qui met en place un ASV pour l'ensemble du département, le comité de pilotage local est fusionné dans le comité de pilotage départemental

**Animé par qui :** *Non renseigné*

**Fréquence des réunions de travail :** *Non renseigné*

**BELFORT**

**Coût annuel de l'ASV :** 205 580 €

**Contribution des partenaires financeurs de l'ASV ( en % ) :**

Etat : .....60 000 € (29,19 %)

Ville de Belfort : .....89 680 € (43,62 %)

Autres participations : ....55 900 € (27,19%)

**Nombre de programmes locaux de santé publique (PrLSP) :** Plan Régional de Santé Publique (PRSP) arrêté par le Préfet de région en mars 2006. La Ville de Belfort et le Conseil Général ont l'intention d'intégrer le Groupement Régional de Santé Publique (GRSP). Au niveau départemental, dans les mois à venir, les objectifs du PRSP seront déclinés en Plan Territorial de Santé Publique.

**et budget global alloué /an :** *Non renseigné*

**Contribution des partenaires financeurs des programmes locaux de santé publique de l'ASV (en %) :** *Non renseigné*

**Date du ou des diagnostics réalisés :**

> Sur le quartier des Résidences : Réalisation d'un diagnostic

> Sur le quartier des Glacis : réalisation d'une évaluation en décembre 2005.

> par qui : Pour le quartier des Résidences : par un cabinet conseil ; Pour le quartier des Glacis : par l'AFRESC (action formation recherche en santé communautaire ; 68 rue Saint Antoine 75 004 Paris)

**quelle échelle territoriale ? :** à l'échelle de chacun des quartiers (Résidences, Glacis)

## Programmation de la démarche ASV 2006

### FICHE ACTION

**Descriptif de l'action :** Mettre en place un Atelier Santé Ville.

**Constats :**

- > Les questions d'insertion relatives à l'emploi et au logement sont également liées aux questions de santé qui sont des freins à l'insertion
- > La faiblesse des revenus des personnes précaires, l'absence ou l'insuffisance de couverture complémentaire, le recours tardif à un médecin aggravant l'état de leur santé au point de compromettre encore plus leurs possibilités d'insertion
- > La santé n'est pas toujours une priorité lorsqu'il est déjà difficile de faire face aux dépenses de la vie quotidienne liées au logement, à l'alimentation...
- > Mobilisation insuffisante des personnes des quartiers de la politique de la ville sur la prise en charge de leur santé
- > Cumul de difficultés de problématiques de santé (problèmes d'addiction, souffrance psychique, augmentation de l'obésité chez les jeunes...)

**Objectifs de l'action :**

- > Recenser les actions de santé existantes sur les quartiers des Résidences et des Glacis ainsi que les personnes ressources
- > Identifier au niveau de ces quartiers les besoins spécifiques des publics en difficultés et les déterminants de santé liés aux conditions de vie,
- > Diversifier les moyens d'intervention en fonction des besoins de ces quartiers,
- > Coordonner les actions de santé mises en place sur les deux quartiers avec celles prévues dans le cadre du projet de réussite éducative de la ville de Belfort dont les actions portent notamment sur la prise en compte de la souffrance psychique, l'alimentation, le sommeil et l'hygiène
- > Favoriser l'accès aux soins des personnes des quartiers des Résidences et des Glacis en facilitant leur accès aux systèmes de santé et en les accompagnant dans leurs démarches de reconnaissance de leurs droits,

## BELFORT

- > Permettre une évaluation partenariale et pluri-disciplinaire (social et santé) des situations individuelles problématiques rencontrées par les différents intervenants du dispositif,
- > Dans la mesure du possible favoriser la participation active de la population à toutes les phases de la mise en place d'une action de santé (diagnostic, définition de priorités, programmation, mise en œuvre et évaluation).

**Public visé :** Personnes rencontrant des problèmes de santé sur les quartiers des Résidences et Glacis

### MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

#### **Partenaires de l'action :**

**Les partenaires institutionnels :** DDASS, Education Nationale, Conseil Général, Commune de Belfort, CCAS Belfort,

**Les partenaires associés :** AEPNS, Glacis de la Santé, les partenaires associatifs ainsi que les partenaires sanitaires (médecins libéraux, le CHBM...) et sociaux du quartier sur lequel des actions de santé seront menées.

#### **Modalités de mise en œuvre :**

- > Nouveau conventionnement réalisé dans le cadre de l'action « les Glacis de la santé »
- > Constitution d'un groupe de travail sur le quartier des Résidences, l'animateur de ce groupe est la Ville de Belfort,
- > Rapprochement avec les acteurs de terrain afin de recenser les actions de santé et les personnes ressources sur le quartier, d'identifier les problèmes de santé rencontrés sur le quartier des Résidences, de définir des priorités et d'envisager des actions d'interventions dans le cadre du groupe de travail,
- > Identifier un coordonnateur pour la mise en place de cet atelier santé ville sur les quartiers des Résidences et des Glacis. Il aura pour mission la poursuite du travail débuté sur le quartier des Glacis (Glacis de la santé) et la mise en place d'actions de santé sur le quartier des Résidences sous la forme d'un ASV.

**Calendrier de réalisation :** Début de l'action : courant 2006

### RESULTATS ATTENDUS ET EVALUATION DE L'ACTION

#### **Documents de restitutions prévus :**

Rédaction d'un bilan annuel des activités menées au sein de l'ASV dans chaque quartier

#### **Indicateurs de suivis et de résultats :**

Nombre d'actions menées sur chaque quartier sur la thématique de la santé

**FINANCEMENT, Coût de l'ASV, Modalités de financement :** Coût annuel ASV : 205 580 €

#### **Contribution des partenaires financeurs de l'ASV :**

Etat : 60 000 € (29,19 %)

Ville de Belfort : 89 680 € (43,62 %)

Autres participations : 55 900 € (27,19 %)

### 3 > Présentation synthétique d'un programme local de santé publique (PrLSP) inscrit dans le cadre de l'ASV

#### **Motivation du programme (contextuel, déterminants, indicateurs santé/social) :**

- > Les questions d'insertion relatives à l'emploi et au logement sont également liées aux questions de santé qui sont des freins à l'insertion
- > La faiblesse des revenus des personnes précaires, l'absence ou l'insuffisance de couverture complémentaire, le recours tardif à un médecin aggravant l'état de leur santé au point de compromettre encore plus leurs possibilités d'insertion
- > La santé n'est pas toujours une priorité lorsqu'il est déjà difficile de faire face aux dépenses de la vie quotidienne liées au logement, à l'alimentation...
- > Mobilisation insuffisante des personnes des quartiers de la politique de la ville sur la prise en charge de leur santé
- > Cumul de difficultés de problématiques de santé (problèmes d'addiction, souffrance psychique, augmentation de l'obésité chez les jeunes...)

**Nature des besoins identifiés :** Besoins identifiés à partir des attentes des habitants, des statistiques de la CPAM, de l'association Agir Ensemble pour Notre Santé, des problématiques de santé décelées par les enseignants et les services du Conseil Général (bucco-dentaire, nutrition, accès aux soins, conduites addictives, prise en charge de la souffrance psychique, vaccination)

#### **Nature du programme : (ex prévention et /ou accès aux soins et/ou offre de soins...)**

Prévention, accès aux soins, mise en place d'action de santé en fonction des problématiques constatées sur les quartiers

**Thème du programme :** Programme national nutrition santé de Franche-Comté, la campagne de vaccination de l'URCAM, le Plan départemental de lutte contre les drogues illicites, le tabac et l'alcool 2004-2008 ;

#### **Objectifs principaux :**

- > Recenser les actions de santé existantes sur les quartiers des Résidences et des Glacis ainsi que les personnes ressources
- > Identifier au niveau de ces quartiers les besoins spécifiques des publics en difficultés et les déterminants de santé liés aux conditions de vie,
- > Diversifier les moyens d'intervention en fonction des besoins de ces quartiers,
- > Coordonner les actions de santé mises en place sur les deux quartiers avec celles prévues dans le cadre du projet de réussite éducative de la ville de Belfort dont les actions portent notamment sur la prise en compte de la souffrance psychique, l'alimentation, le sommeil et l'hygiène
- > Favoriser l'accès aux soins des personnes des quartiers des Résidences et des Glacis en facilitant leur accès aux systèmes de santé et en les accompagnant dans leurs démarches de reconnaissance de leurs droits,
- > Permettre une évaluation partenariale et pluri-disciplinaire (social et santé) des situations individuelles problématiques rencontrées par les différents intervenants du dispositif,
- > Dans la mesure du possible favoriser la participation active de la population à toutes les phases de la mise en place d'une action de santé (diagnostic, définition de priorités, programmation, mise en œuvre et évaluation)

#### **Public visé :**

Tout public des quartiers des Résidences et des Glacis rencontrant des problèmes de santé avec un accent mis sur :

- > les jeunes de 16-25 ans en lien avec les équipes de réussites éducatives
- > les populations étrangères en lien avec le plan départemental d'accueil des nouveaux arrivants

#### **Méthodologie mise en oeuvre : Gestion de projet :**

- > Mise en place de groupes de travail associant les habitants et acteurs de terrain dans chaque quartier selon les thématiques retenues dans le cadre du comité de pilotage
- > La méthodologie s'inspire du projet intitulé les « Glacis de la santé » qui a ait l'objet d'une évaluation positive. Par ailleurs, ce projet est financé par le contrat ville.

## BELFORT

**Acteurs associés à ce programme :** professionnels /institutions/associations/comité de pilotage

**Les partenaires institutionnels :** DDASS, Education Nationale, Conseil Général, Ville de Belfort, CCAS de Belfort.

**Les partenaires associés :** Association gestionnaire d'un centre de santé (AEPNS), Glacis de la Santé, les partenaires associatifs ainsi que les partenaires sanitaires (médecins libéraux qui sont pour certains regroupés au sein d'une association dénommée « santé précarité », le centre hospitalier...) et les acteurs sociaux (travailleurs sociaux, centres socio culturel associations caritatives et autres) du quartier sur lequel des actions de santé seront menées.

**Effets attendus et/ou obtenus du PrLSP :**

- > Meilleure prise en compte de la problématique santé par les populations et amélioration de leur état de santé
- > Réduire les écarts entre la santé des populations de ces quartiers et le reste de la population de la Ville de Belfort.

**Eléments d'évaluation et de suivi :**

A partir du diagnostic des indicateurs de suivis et de résultats seront définis et mis en œuvre.

**Documents de restitutions prévus :**

Rédaction d'un bilan annuel des activités menées au sein de l'ASV dans chaque quartier

**Indicateurs de suivis et de résultats :**

Nombre d'actions menées sur chaque quartier sur la thématique de la santé

**Observations et commentaires :** Dans le cadre de la mise en place de l'ASV, un partenariat étroit existe avec le Conseil Général qui a mandaté l'IUT carrières sociales pour la réalisation d'un observatoire santé des populations précaires. Les données de cet observatoire ainsi que celles des services sociaux et de protections maternelles et infantiles seront exploitées pour la mise en place de l'ASV. Par ailleurs, le Conseil Général participe à la réflexion et à la réalisation d'actions de santé dans le département et notamment au projet des Glacis de la santé.

## 4 > Informations complémentaires

**Programmation de l'activité de l'ASV sur l'année :** OUI

**Articulation avec l'Equipe de Réussite Educative :** OUI, 2 ERE sont en cours de validation.

**Thème du (des) programme (s) :** Prévention et éducation à la santé (prévention, nutrition, santé, hygiène) dans les établissements scolaires du 1er degré en complémentarité de l'ASV. Portage de l'ERE et de l'ASV par le même opérateur, la Ville de Belfort.

**Bilan d'activités annuel :** OUI

**Utilisation d'un tableau de bord :** OUI

**Bibliographie :** NON

**Université impliquée :** OUI

- **Coordonnées :** IUT de Belfort-Montbéliard rue Engel Gros BP 527 90016 Belfort Cedex

- **sur quel(s) programme(s) :** PRSP action du Conseil général

« observatoire santé des populations précaires »

- **nature de leur travail :** aide au diagnostic ; aide au montage de projet de santé dans certaines associations

**BELFORT****Formations existantes (DU, LMD , formation professionnelle,...) :**

- concernant vos champs d'actions, lesquels ? Dans le cadre du recrutement du coordonnateur de l'ASV : médecin compétent en santé publique
- intitulé de la formation : *Non renseigné*

**Recours à des experts /consultants : OUI**

- Appel d'offre : OUI
- Coordonnées du prestataire choisi : Cabinet Créa Développement (Nancy)
- Nature de la prestation : appui méthodologique
- Durée de la prestation : Mars à juin 2006
- Echelle de satisfaction de la prestation : *Non renseigné*

**Productions liées à l'activité de l'ASV : *Non renseigné*****Utilisation du Centre de Ressources Politique de la Ville : OUI**

- Pour quel objet ? Pour consultation des expériences en matière d'ASV

**Communication de la démarche ASV par votre commune : OUI**

- sous quelle forme : mise en place d'une fiche
- adresse site Internet de votre ville : mise en ligne de la fiche ASV sur le site de la ville de Belfort

*Fait par : Ville de Belfort, Préfecture, DDASS*